

Contribution du BREIS au projet socialiste

Les 40 propositions des socialistes bretons au Projet 2007

POUR UNE COHESION ENTRE LES TERRITOIRES POUR UNE DEMOCRATISATION DU POUVOIR POUR LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITE DES IDENTITES

Depuis plus de trente ans, les socialistes de la région Bretagne ancrent leurs idéaux auprès d'une partie importante de la population. D'une terre de mission, elle est en passe de devenir une terre de conviction. Au cœur de l'esprit mutualiste, de l'engagement coopératif, du militantisme associatif, local autant qu'international, économique autant qu'humanitaire, le Parti Socialiste en Bretagne a su devenir le creuset d'un rassemblement, unissant celles et ceux qui sont attachés à la République démocratique. Cela correspond à l'attente des Français qui acceptent les réformes quand elles sont justes, qui refusent les promesses quand ils les sentent illusoire ou mensongères, qui accompagnent toutes les formes de solidarités dès lors qu'elles incarnent l'intérêt général.

Le monde se métamorphose avec, aujourd'hui un postulat : la réduction du périmètre de l'action publique au profit du marché. La fluidité des échanges, souhaitée ardemment par les libéraux dans tous les domaines, s'est surtout manifestée par la mue du capitalisme traditionnel à sa stricte dimension financière dépouillée de toute considération sociale. Cette idéologie rénovée par les penseurs monétaristes et néo-libéraux, peut s'énoncer en quatre grands principes :

- Le commerce mondial doit être accessible et ouvert sur toute la planète.
- Le travail est une marchandise parmi d'autres et doit donc être géré par le seul "Marché".
- La répartition des richesses distribuées au sein de l'entreprise doit privilégier l'actionnaire afin de dégager une capacité d'investissement future.
- La régression sociale (atténuation de la protection sociale collective, protection individuelle par capitalisation) se conjugue avec un recul des interventions publiques et donc des prélèvements obligatoires perçus comme des freins au développement

Dans ce contexte mondial et aux vues de nos expériences, nous, socialistes de Bretagne engagés dans nos territoires, nous souhaitons apporter notre contribution au projet socialiste fondée sur trois piliers dans le respect du développement durable : TERRITOIRES - POUVOIR - IDENTITE.

La question sociale, et la question du développement durable doivent être un vrai fil conducteur de notre action politique. Il ne s'agit pas d'une notion vide de sens. Il ne s'agit pas non plus de « verdir » notre action. Il s'agit de prendre en compte et d'analyser dans toutes les politiques quelque elles soient, les aspects sociaux, économiques et environnementaux, dans le souci d'assurer un développement équilibré, solidaire et partagé, pour les générations présentes et futures. Et on peut y adjoindre l'aspect culturel. Il s'agit de donner un véritable contenu politique à cette définition.

Cette contribution doit être analysée comme la volonté de faire des propositions fondées sur la spécificité régionale mais également sur des sujets plus nationaux mais que nous, socialistes bretons, souhaitons mettre en exergue. Il ne s'agit pas d'une contribution générale. Certaines thématiques comme l'Education ou la Formation et plusieurs autres, ne sont pas contenues

dans ce texte. Le choix a été fait de se consacrer à ces trois thématiques que sont le Territoire, le Pouvoir et l'Identité.

POUR UNE COHESION ENTRE LES TERRITOIRES

Les socialistes bretons sont conscients des menaces que nos modèles de développement font peser sur l'équilibre écologique de la planète. Forts de nos expériences dans les collectivités locales - sur l'emploi, l'éducation, le logement, la culture, l'environnement, l'urbanisme, les transports collectifs - nous sommes convaincus de la nécessaire prise en compte du territoire dans la définition et le financement des politiques nationales et européennes. Le territoire est un espace à part entière qui doit faire l'objet d'un regard accru.

La Bretagne se distingue par la diversité de ces territoires : territoires maritimes, ruraux et urbains.

TERRITOIRES MARITIMES

Les territoires maritimes sont le lieu de vis des échanges entre terre et mer. D'un point de vue économique. La pêche y tient un rôle prépondérant : elle représente un domaine d'activité important et bien vivant. La flotte bretonne représente près de 30% des capacités de capture nationale. Elle assure la moitié de l'approvisionnement hexagonal en produits de la mer. L'importance économique et sociale en matière d'emplois de cette activité est donc démontrée. De plus, elle régule la vie économique et sociale tout au long de l'année.

Cependant, elle est confrontée actuellement à une véritable mutation sans parler de la mondialisation et des règles européennes. Elle doit résoudre à l'avenir la question de la ressource, le problème du renouvellement des navires et la crise des vocations qui l'affectent. La conchyliculture représente 13% de la superficie bretonne soit 1285 hectares concédés sur le domaine maritime public. Les activités concernent 90 entreprises employant 900 personnes au total : la production est de l'ordre de 15 000 tonnes environ. Cette activité est confrontée à un réel problème de qualité des eaux situées dans les estuaires, surtout compte tenu des dernières directives européennes. Sans la reconquête de la qualité de ces eaux, l'avenir de la conchyliculture en Bretagne est menacé. Elle est enfin confrontée à de multiples conflits d'usage au sein d'espaces où cohabitent de nombreux acteurs aux intérêts parfois divergents.

Le tourisme littoral présente une dynamique positive. Certes, elle est ralentie par le manque de coordination des acteurs. Malgré cela, c'est une activité économique importante en Bretagne.

Le nautisme se développe et constitue désormais une véritable activité économique. Compte tenu de tout cela, la réflexion doit être menée pour éviter une fuite en avant et concilier développement économique et protection de l'environnement.

Enfin, la recherche appliquée au domaine marin est l'une des clés pour comprendre et maîtriser les enjeux que sont la protection de la ressource, la préservation voire dans certains cas la reconquête de la qualité des eaux littorales.

Propositions :

- 1- Engager une gestion pluriannuelle des quotas dans le domaine de la pêche**
- 2- Assurer le repos biologique des ressources**
- 3- Développer une politique de sécurité innovante des marins à bord des navires**

- 4- Travailler à l'amélioration de la sécurité maritime**
- 5- Assurer la traçabilité et la valorisation des produits de la mer, la modernisation de l'offre, une labellisation**
- 6- Valoriser les métiers de la mer pour une plus grande attractivité y compris la recherche appliquée par une politique de formations liées à la mer ambitieuse**

La question environnementale est essentielle pour la préservation des paysages naturels, pour la reconquête de l'eau et pour préserver l'avenir des générations futures. Les ressources naturelles (paysages, espèces, milieux) constituent une richesse et une source d'attractivité majeures pour la région. Leur préservation est indispensable. Le patrimoine naturel sur le littoral malgré une forte pression foncière est pour le moment globalement préservé. Cela est en partie l'œuvre réalisée par le dense réseau associatif qui maille le territoire breton. Actuellement ce réseau est traversé de contradictions, entre ceux qui luttent pour l'intérêt général et ceux qui s'activent pour des intérêts particuliers. Cependant des doutes et des interrogations existent dans une partie de la population sur l'opportunité et la complexité de cet encadrement législatif. La question de la gestion de la qualité de l'eau doit trouver sa logique dans celle des bassins versants et s'affranchir des frontières administratives pour retrouver celle des frontières naturelles. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) doivent s'inscrire dans cette perspective.

Propositions :

- 7- Instaurer un schéma directeur du littoral au niveau régional ou départemental**
- 8- Développer une politique de gestion intégrée des zones côtières**
- 9- Appliquer le principe du pollueur - payeur**
- 10- Donner de vrais moyens pour l'éducation à l'environnement tant dans l'Education Nationale que par des aides aux associations compétentes**
- 11- Accroître les moyens du Conservatoire du littoral pour développer une politique d'achat des espaces naturels sensibles et d'entretien**
- 12- Appliquer la loi « littoral »**
- 13- Offrir des dotations spécifiques de l'Etat pour les communes qui protègent leurs côtes**

Sur ce territoire, la question du logement se pose avec acuité. Louer ou acheter un appartement ou une maison si on a de faibles moyens est un véritable casse-tête. Le développement touristique et l'accueil de retraités imposent de chercher des solutions à court, moyen et long terme. Cette question est devenue angoissante pour les populations locales, parents et jeunes. Il nous faut définir une vision à long terme en évitant bien évidemment le « mitage » de la campagne.

Propositions :

- 14- Généraliser les établissements publics fonciers régionaux**
- 15- Renforcer et étendre l'obligation de 20% de logements sociaux aux communes de plus de 10 000 habitants**
- 16- Augmenter les pénalités pour les communes ne respectant pas le quota de logements sociaux ou diminuer la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

TERRITOIRES RURAUX

Lieux d'une production agricole dynamique et d'une industrie agroalimentaire de dimension internationale, certains territoires ruraux sont cependant soumis à une fragilité démographique.

Ainsi, le maintien des services publics dans ces territoires est une condition de leur survie.

L'alimentation des êtres humains reste le pilier de l'activité agricole. L'enjeu pour la Bretagne est de rester un pôle agricole européen en intégrant les impératifs environnementaux. L'agriculture bretonne doit donc être appréhendée dans ses dimensions plurielles (sociale, sociétale) comportant de très grandes fragilités. Car, s'il est vrai que les liens entre l'activité agricole et les territoires ruraux sont déterminants en matière d'aménagement du territoire, le rôle des autres activités économiques, des services et des collectivités le sont de plus en plus. Encourager la diversification d'activités économiques dans les territoires ruraux paraît, à cet égard, un moyen pour les développer.

Les socialistes, sous l'égide de Louis LE PENSEC et de Jean GLAVANY avaient créé un outil adapté le CTE (Contrat Territorial d'Exploitation) qui prenait ces différents aspects en compte. En passant un contrat entre l'exploitation et le territoire, les exploitants s'engageaient à répondre aux demandes sociétales en terme d'emplois, de qualité des produits, de protection de l'environnement et d'amélioration de ses conditions de travail et de vie. Le gouvernement Raffarin a mis un terme à ce contrat.

La crise de l'agriculture n'est pas celle de la sidérurgie en Lorraine. 8000 exploitations en Bretagne sont dans une démarche de qualité. Au regard de cette analyse, nous devons orienter nos efforts vers l'innovation. L'essor de la filière biologique se heurte à des insuffisances d'offre de formation et de soutien technique aux candidats potentiels. Cette agriculture biologique démontre de manière patente les faiblesses l'organisation des marchés qui ne permettent pas d'accéder à des consommateurs extérieurs. Or, l'agriculture biologique est un excellent moyen pour atteindre les objectifs décrits en amont. Et s'il faut effectivement lui donner les moyens de son développement, il faut éviter l'acceptation d'une agriculture duale : celle, industrielle pour les denrées de masse et celle biologique pour les « riches ». C'est toute l'agriculture (production, transformation, agroalimentaire) qui doit tendre vers le durable.

Il faut donc aider les structures, la recherche et aussi les producteurs en ciblant les subventions vers l'achat, par exemple, de matériels biologiques. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre entre l'efficacité économique, la justice sociale et des pratiques démocratiques renouvelées. La dimension des jardins ouvriers par exemple, n'est pas marginale et mérite notre attention. C'est de la responsabilité des collectivités locales de gérer l'espace.

Aujourd'hui, les aides européennes restent nécessaires et la France demeure la grande bénéficiaire. La priorité nationale agricole se heurte à d'autres priorités de nos partenaires et le risque d'une marginalisation est grand dans cette Europe élargie.

A chaque crise, les collectivités territoriales sont appelées à la rescousse et se heurtent à une contradiction majeure : financer l'aspect social de la reconversion des agriculteurs et non la réorientation nécessaire.

Le projet socialiste se devra d'intégrer la dimension multifonctionnelle de l'agriculture comprenant des règles transparentes, compatibles avec la Politique Agricole Commune, organisant le marché et dynamisant le territoire.

Nous devons accompagner les nouvelles installations en contractualisant avec les territoires. Le rôle structurant de l'exploitation et de l'entreprise agroalimentaire doit être reconnu et décliné par des projets évolutifs et progressifs améliorant socialement (conditions de travail des salariés, salaires, couverture des exploitants.) la situation, respectueux de l'environnement (eau, paysage, etc.) et équitablement réparti sur les territoires.

Propositions :

- 17- Garantir le maintien des services publics dans les territoires ruraux**
- 18- Assurer des services de proximité sur tous les territoires**
- 19- S'orienter vers la régionalisation des aides PAC**
- 20- Assurer une qualité et une sécurité alimentaire**
- 21- Valoriser les filières agroalimentaires dans le domaine de la formation initiale et continue**
- 22- Développer la filière des biocarburants**
- 23- Développer les énergies renouvelables**

TERRITOIRES URBAINS

L'originalité de la région Bretagne tient en son maillage et son réseau de villes moyennes. Il n'existe pas de grandes métropoles qui aspirent toute une économie régionale comme Toulouse ou Lyon. Il y a, au contraire, à côté de nos villes aux fonctions métropolitaines affirmées comme Brest et Rennes, de nos villes importantes comme Lorient, Quimper, Vannes, Saint Briec ou Saint Malo, un maillage de villes moyennes qui insufflent leur dynamisme notamment par l'intercommunalité.

La mise en réseau de ces territoires passe évidemment par une politique des déplacements tant routiers, maritimes que ferroviaires. Les infrastructures de communication ont toujours été au cœur des préoccupations de la Bretagne. Si beaucoup de progrès ont été apportés, il n'en demeure pas moins que la question de l'accessibilité reste un enjeu fort. La bataille du rail, objet d'un consensus politique, n'est pas une gageure et reflète la nécessaire connexion de notre région. La Bretagne a également un rôle central sur la façade ouest européenne. Le développement du cabotage intra-européen répond au souci écologique, développe l'intermodalité et participe au développement économique.

Propositions pour tout le territoire :

- 24- Brest et Quimper à 3 heures de Paris par le TGV dès 2010**
- 25- Réduire la fracture numérique entre territoires et entre les citoyens**
- 26- Garantir l'accessibilité de la Bretagne aux réseaux transeuropéens**
- 27- Développer le cabotage maritime intra-européen**
- 28- Maintenir un réseau secondaire nécessaire pour un aménagement du territoire équilibré**

POUR UNE DEMOCRATISATION DU POUVOIR

La décentralisation est un beau projet, porteur d'avenir. C'est le symbole de la démarche socialiste car elle porte nos valeurs fondamentales : la liberté, la démocratie, l'égalité et la responsabilité. La décentralisation, c'est un projet de société pour faire émerger une démocratie locale, une démocratie participative des citoyens actifs mais aussi pour promouvoir une égalité entre les territoires et une solidarité sur l'ensemble du pays. La droite l'a cassé, la transformant en un seul transfert de charges.

Pourtant, l'approfondissement de la décentralisation, la reconnaissance des identités régionales et des intercommunalités doit pouvoir être un axe important dans l'amélioration de notre démocratie. Les socialistes bretons ont toujours été à l'avant garde pour explorer des voies nouvelles. Personne ne peut accepter, à l'avenir, tout retour en arrière, toute logique centralisatrice ou de perte d'autonomie des collectivités.

Si notre combat quotidien contre la politique de destruction sociale de la droite s'appuie sur nos villes, nos intercommunalités, nos départements et régions comme lieux de résistance, il faut également penser à l'avenir et aux nouveaux défis qui s'imposent. Nous devons réconcilier les Français et les Bretons en particulier avec la décentralisation. Mais avant cela, nous devons clarifier les compétences de chacun.

La Région doit être le niveau de réflexion stratégique sur l'aménagement et le développement durable du territoire. La décentralisation future soit s'appuyer sur un pouvoir régional fort, apte à engager la coopération politique et la compétition économique avec ses partenaires européens. Constituer de puissants pôles régionaux avec les grandes villes et asseoir notre développement sur le maillage des villes moyennes, voilà qui peut constituer un nouvel enjeu de notre région.

Le Département, est l'espace des solidarités, le pilier de l'action sociale auprès des familles, des jeunes, des personnes âgées. Gérant au quotidien l'éducation, les transports, le logement et les services de proximité, il doit dorénavant obtenir un mode de scrutin adapté à cette nouvelle donne territoriale. N'est-il pas enfin envisageable d'élire un Conseil général pour 6 ans dans le cadre départemental avec un mode de scrutin s'inspirant de celui des municipales dans les communes de plus de 3500 habitants ainsi que des régionales ?

Les Communautés de Communes, d'agglomération et urbaines ont pris beaucoup d'importance y compris en Bretagne. Il convient de démocratiser leur fonctionnement notamment par l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct. L'avenir réside dans la mise en place d'un couple interactif entre communes et assemblées intercommunales paritaire.

La question du non cumul des mandats ne doit plus être la question à poser mais bien une réponse à donner à nos concitoyens. Mais il est lié au statut de l'élu.

Enfin, il faut opérer une déconcentration accrue des services de l'Etat et restaurer nos services publics. Il faut que l'Etat assure partout des droits fondamentaux. L'Etat doit, en outre, pouvoir s'épanouir dans un cadre institutionnel rénové. Enfin, il doit préparer l'avenir et notamment par rapport aux nouvelles technologies. N'est-il pas temps de réviser voire de revoir la carte des arrondissements au profit d'une équipe préfectorale renforcée avec présence et maintien des services de proximité sur le territoire ?

En découle la nécessaire réforme de la fiscalité nationale et locale basée sur une taxation plus juste en faveur des catégories populaires et moyennes, sur une redistribution équitable des richesses pour les collectivités et leurs habitants, sur une simplification des dispositifs pour une meilleure compréhension et pourquoi pas sur de nouvelles formes de prélèvements notamment des prélèvements écologiques.

Ayons un langage de vérité : sommes-nous sûrs de vouloir d'autres transferts de compétences accompagnés de transferts de crédits par l'Etat ? La droite laissera un Etat en piteuse situation financière. Il restera contraint par les 3% de déficit et les 60% d'endettement liés aux règles de la monnaie unique.

Propositions :

- 29- Clarifier les compétences des collectivités territoriales**
- 30- Modifier le mode de scrutin des conseillers généraux en intégrant un scrutin de liste départemental tout en maintenant un lien avec le territoire**
- 31- Elire les conseillers des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) au suffrage universel direct**
- 32- Limiter plus sévèrement le cumul des mandats ainsi que leur durée**

POUR LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITE DES IDENTITES

Il faut faire coexister nos différences locales, régionales et l'identité nationale. Les socialistes bretons croient à cette volonté des uns et des autres d'affirmer un certain nombre de singularités, d'attachement collectif à un territoire. Mais vivre ces différences ne peut se faire que dans le respect de la République, conformément à ses valeurs. Il faut accepter, et développer nos réalités régionales mais dans la République, à égalité de droits et de devoirs où chacun connaît la règle. Nous sommes d'abord des citoyens de la République Française.

Mais en Bretagne, plus qu'ailleurs, la culture est le ferment du développement. Nous devons enfin reconnaître la diversité culturelle et les langues régionales. Depuis la signature de la Charte européenne des langues régionales et/ou minoritaires par Lionel Jospin, rien n'a été fait sous la présidence de Jacques Chirac.

Grâce à notre richesse culturelle et à notre dynamique, la Bretagne doit être exigeante dans ce domaine. Cette exigence, entremêlée de notre attachement à nos valeurs socialistes, doit assurer la démocratisation de l'accès à la culture par l'éducation pour tous et par un aménagement culturel du territoire.

Enfin notre identité est européenne. A chaque étape de sa construction, la Bretagne a toujours cru en l'Europe, cette œuvre de paix, de développement et de solidarité. L'Europe doit être une chance pour les Bretons, la Bretagne doit être une force pour l'Europe. En ces temps de crise et de manque de confiance des nations les unes envers les autres, c'est aussi par le chemin des régions que l'Europe reprendra son souffle et sa dynamique. Par sa coopération transfrontalière ou interrégionale, par sa volonté de mobiliser tous les acteurs autour de ce défi, la Bretagne doit pouvoir être un partenaire sur qui l'Europe peut compter.

Propositions :

- 33- Ratifier la Charte des langues régionales et / ou minoritaires**
- 34- Donner un cadre législatif aux langues de France**
- 35- Etendre les compétences de la Région en matière culturelle**
- 36- Promouvoir le bilinguisme dans l'Education Nationale**
- 37- Mener une politique culturelle pour tous**
- 38- Développer une politique audiovisuelle régionale**
- 39- Promouvoir la mobilité des jeunes en Europe dans le cadre scolaire et hors scolaire**
- 40- Développer l'éducation à l'Europe, par la connaissance et par les échanges entre les peuples**